

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Session extraordinaire



Un Peuple-Un But-Une Foi

VILLE DE PIKINE

**ANALYSE : Délibération portant avis du Conseil de la Ville sur
le découpage administratif de la région de Dakar**

**Le Conseil de la Ville de Pikine
en sa séance du 10 mai 2021**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée ;
Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;
Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints ;
Vu la lettre n° 128 RD/DP du 05 mai 2021 du Préfet du Département de Pikine sollicitant l'avis du conseil municipal sur le projet de découpage administratif ;
Vu la note technique du projet de départementalisation de Keur Massar.

DELIBERE

Article premier : Le Conseil de la Ville de Pikine émet un avis favorable sur le projet de découpage administratif de la Région de Dakar

Article 2 : la présente délibération sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en Mairie le 10 mai 2021

Abdoulaye THIMBO